

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION:

ATTENTION : Tous les objets ou effets personnels, appartenant au locataire, relèvent de la propre responsabilité de celui-ci. Ils ne sont pas couverts par une quelconque police d'assurance émanant de l'immeuble, du propriétaire-loueur, ou de l'agence mandataire du propriétaire. Le locataire doit donc faire son affaire personnelle de l'assurance de ses biens propres, et notamment à l'égard du vol. En outre, le locataire sera tenu de s'assurer à une compagnie d'assurances contre les risques d'incendie et dégâts des eaux, tant pour ses risques locatifs que pour le mobilier donné en location, ainsi que pour les recours des voisins, et à justifier du tout à première demande du propriétaire ou de son mandataire. En conséquence, ces derniers déclinent toute responsabilité pour le recours que leur compagnie d'assurances pourrait exercer contre le locataire en cas de sinistre.

ACCUEIL ET REMISE DES CLES

L'accueil se fera à notre agence, CAP-NAT International, Port Nature, Colline 5, 2 boulevard des matelots – quartier naturiste centre - 34300 CAP D'AGDE.

Vous avez un espace accès internet illimité gratuit dans l'agence.

Les arrivées se font le samedi et les clés sont disponibles à partir de 16H00 à l'agence.

Exceptionnellement, pour une arrivée après 19H00, il est recommandé de nous contacter afin d'organiser la remise des clés. Dans ce cas, les locataires devront acquitter le solde du prix de location et le dépôt de garantie avant leur arrivée.

La remise des clés est faite par l'agence sur présentation du contrat de location qui est nominatif et non cessible ou transmissible.

OCCUPATION

Sauf réclamation dans le délai de deux heures à compter de l'entrée dans les lieux (arrivée), les parties considèrent que l'appartement était propre et en bon état de fonctionnement.

Au-delà de 48 heures, en l'absence d'arrivée, le contrat sera considéré comme caduc sans aucune formalité, et résilié aux torts du locataire. A titre d'indemnité, l'intégralité de la location sera due.

Si le locataire décide de quitter les lieux avant la date prévue, il ne pourra prétendre à aucun remboursement pour la période restant à courir, tant pour l'hébergement que pour les prestations associées et non consommées.

Le nombre de personnes dans chaque appartement ne peut excéder le nombre indiqué sur le contrat.

L'agence n'est pas responsable pour tout parking occupé par autrui.

ANIMAUX

Les animaux sont interdits dans certains logements. Merci donc de préciser la présence de votre animal. Si dès votre départ la présence de parasite nous est signalée dans les 3 jours après votre départ, nous vous demanderons de régler la décontamination. Il est très important de vérifier auprès de votre assureur que votre animal de compagnie est couvert pour les dégâts qu'il pourrait causer dans le logement réservé.

DEPART

Les départs se font au plus tard et IMPERATIVEMENT à 10h00.

En cas d'un départ en dehors des heures d'ouverture les clés seront déposées dans la boîte aux lettres de l'agence prévue à cet effet.

Les dates d'occupation et l'heure de libération doivent être parfaitement respectées. Pénalité en cas d'inobservation de cette Règle : 30€ par heure de retard. Pour un départ après 12h00

La journée complémentaire sera facturée

Les appartements doivent être laissés propres au départ (sauf linge) dans le cas contraire (vaisselle non faite, poubelle non vidée, lits non défaits), nous serions dans obligation de vous facturer le ménage supplémentaire (50€)

RESERVATION / LOCATION

La réservation n'est assurée qu'après l'accusé de réception de l'acompte, soit 25% du prix de la location, le solde est dû un mois avant la date d'arrivée par tous moyens. A défaut la réservation sera annulée.

Virements depuis la France : Banque Populaire du Sud
n° de compte 48021169639

Virements depuis l'étranger :

BIC : CCBPFRPPPPG – IBAN : FR76 1660 7002 3748 0211 6963 941

RESERVATIONS TARDIVES : En cas de réservation tardive par téléphone ou pour les courtes périodes, le règlement total par carte de crédit sera demandé et la réservation ne se prendra qu'au dernier moment.

TARIFS

Les prix indiqués sont pour la semaine.

Ces prix s'entendent tout compris (sauf demandes préalables exceptionnelles) : mise à disposition du logement choisi, consommation d'eau et d'électricité, le ménage à la sortie de lieux, le linge de lit serviettes et torchon (optionnel), les frais de dossiers et la taxe de séjour.

Le prix de location ne comprend pas : la carte d'entrée au village naturiste

ASSURANCE ANNULATION, RESPONSABILITE CIVILE, ASSISTANCE ET RAPPARIEMENT :

Nous vous proposons de souscrire à l'assurance Annulation. Toutes nos locations bénéficient d'une assurance annulation, responsabilité civile, assistance et rapatriement pour un montant de 3% TTC de la location. Cette assurance constitue un complément indispensable de l'ensemble de nos contrats.

En cas de refus, le locataire s'engage à informer l'agence par courrier recommandé, dans un délai maximum de 72 h à compter de la réception du contrat et à fournir concomitamment une attestation en responsabilité civile précisant la couverture sur les biens immobiliers et mobiliers.

En cas d'annulation du locataire, la totalité du contrat est due. L'acompte n'est pas remboursé. En cas de départ prématuré, aucun remboursement n'est prévu. Dans tous les cas, les frais de dossier ne sont pas remboursés

DEPOT DE GARANTIE EN AGENCE

Le contrat de location prévoit le versement d'un dépôt de garantie pour couvrir les éventuels manquements du locataire à ses obligations locatives.

Une caution de 300€ pour les logements standards et de 500€ pour les logements confort vous sera demandée lors de la remise des clés. Nous vous la restituons à votre départ, déduction faite des sommes dues pour bris ou dégradations. Nous vous demandons de présenter vos réclamations éventuelles dans un délai de 2h suivant la remise des clés.

Lors de la prise des clés de votre appartement de location en agence, vous devrez vous présenter avec la carte bancaire du locataire utilisée pour le paiement en ligne afin d'effectuer ce dépôt de garantie. **En cas d'impossibilité de réaliser ce dépôt de garantie par carte bancaire, vous pourrez y procéder par chèque bancaire..**

Le dépôt de Garantie n'est pas prélevé sur le compte bancaire du titulaire et est restitué lors de la remise des clés à la fin de la période de location. Le montant du dépôt de garantie est variable et fonction du type d'appartement ou villa loué. Vous pouvez bien entendu prendre contact avec votre agence de location pour toute information à ce sujet.

LITIGES

Tout litige qui pourrait survenir entre les parties serait de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la situation des lieux loués.

Fait à

Le

Signatures